

Livret d'accueil des nouveaux recrutés



HOMOLOGATION
du ministère français
chargé de l'éducation

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



2023 - 2024

ACCUEIL - ACCOMPAGNEMENT

Bienvenue au Lycée Charles de Gaulle de Damas !

Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner dans les grandes étapes de votre installation parmi nous.

Vous y trouverez des informations pratiques et des éléments de présentation du lycée.

Sommaire

I. Mot de Madame la Proviseure	4
II. Présentation du lycée	5
• <i>Historique du lycée</i>	5
• <i>Fonctionnement du lycée</i>	6
1. <i>Règlement intérieur</i>	6
2. <i>Organigramme</i>	7
3. <i>Plan du lycée</i>	8
4. <i>Vie de l'établissement</i>	9
o <i>Horaires des cours</i>	9
o <i>Retards/absences des élèves</i>	9
o <i>Absences/retards des enseignants</i>	10
o <i>Heures supplémentaires</i>	10
5. <i>Restauration</i>	11
6. <i>Outils numériques</i>	11
7. <i>Les instances principales</i>	11
III. À qui s'adresser ?	12
IV. Quelques repères pratiques	13
• <i>Où puis-je déjeuner au sein de l'établissement ?</i>	13
• <i>Où se situe la salle de reprographie ?</i>	13
• <i>Points repères importants</i>	14
V. Les petits plus (astuces)	15
VI. Contacts utiles	16
VII. Calendrier scolaire	17
VIII. Restez connectés !	18



I. Mot de la proviseure

Chers nouveaux enseignants et personnels du lycée,

Au nom de tout l'établissement, je vous souhaite la bienvenue au sein de notre communauté éducative.

Nous sommes convaincus que votre présence parmi nous contribuera à renforcer notre équipe et à garantir une continuité pédagogique de qualité pour nos élèves. Nous sommes impatients de collaborer avec vous, d'apprendre les uns des autres et de travailler ensemble pour le bien-être de nos élèves.

Afin de faciliter votre intégration dans l'établissement et dans le pays, nous mettons à votre disposition ce petit livret d'accueil des nouveaux personnels qui vous donnera des informations pratiques sur le fonctionnement du Lycée Charles de Gaulle et sur la vie quotidienne à Damas.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos retours en tant que nouveau personnel afin que nous puissions enrichir ce livret.

Encore une fois, bienvenue parmi nous !

Cordialement,

Laurence H. Karam
Proviseure

II. Présentation du lycée

Historique du lycée

1968 : création de l'École Française de Damas par un accord entre la République Française et la République Syrienne.

2008 : installation sur le site actuel et nouvelle dénomination de l'établissement « **Le Lycée Charles de Gaulle de Damas** ».

Le Lycée Charles de Gaulle de Damas est un établissement homologué en gestion parentale.



II. Présentation du lycée

Fonctionnement du lycée

1 Règlement intérieur

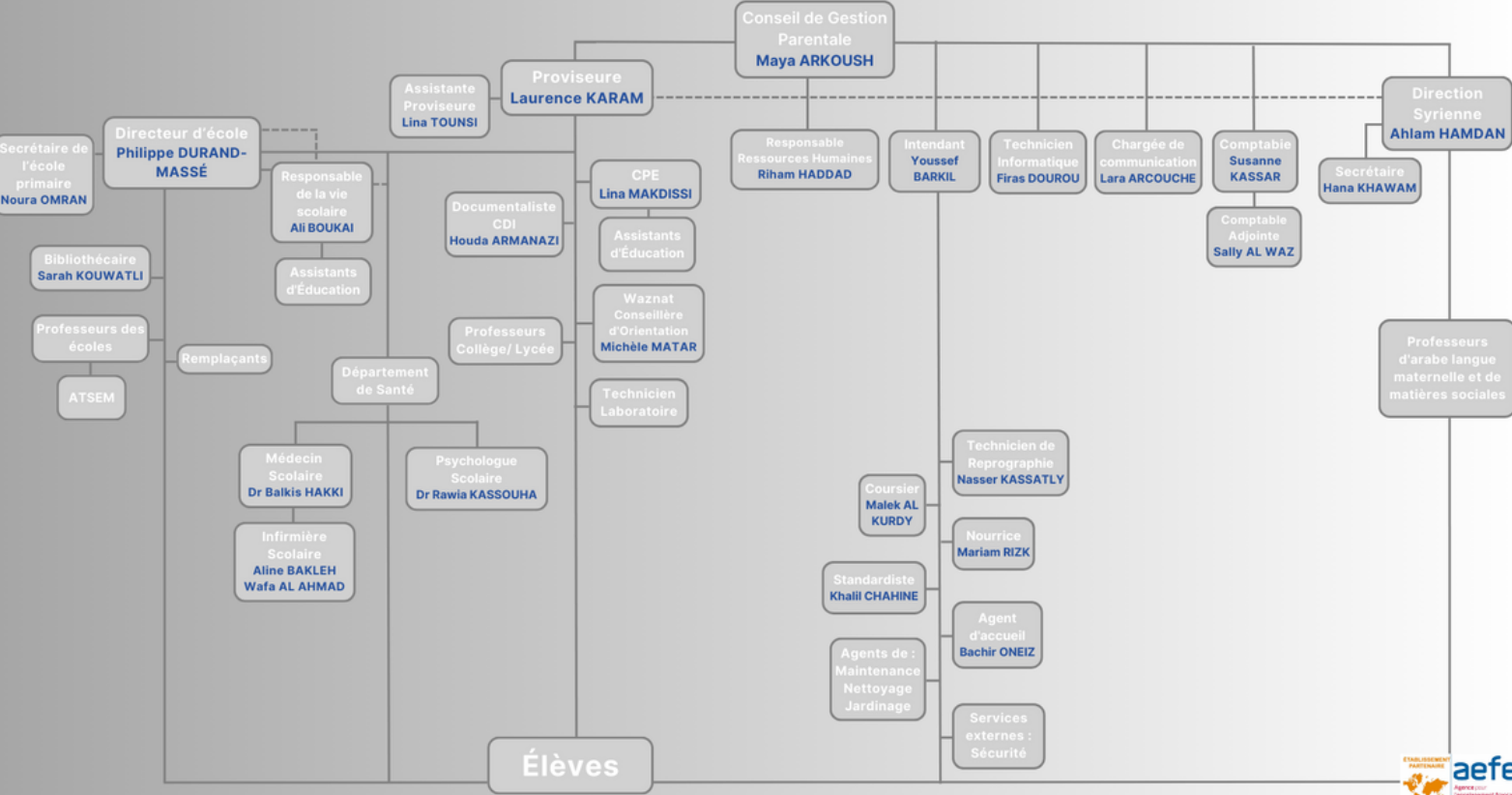
Le règlement intérieur est remis à chacun le jour de la rentrée scolaire. Il doit être signé par les élèves (collège/lycée) et par les parents (primaire). Il est à consulter sur le site du lycée sous l'onglet "Info utiles".



Fonctionnement du lycée

2 Organigramme

Organigramme du Lycée Français Charles de Gaulle de Damas



Fonctionnement du lycée

3 Plan du lycée



1 École maternelle

2 École élémentaire

3 Collège/ Lycée

4 Cantine

5 Administration

6 Gymnase et plateau sportif

Fonctionnement du lycée

4 Vie de l'établissement

o Horaires des cours

Primaire

- Les cours ont lieu du dimanche au jeudi.
- Plages d'enseignement : De 8h00 à 14h00.
- La journée est divisée en blocs de 55 minutes, séparés par deux récréations de 15 minutes chacune (30 minutes en maternelle).



Collège/Lycée

- Les cours ont lieu du dimanche au jeudi.
- Plages d'enseignement : De 8h00 à 15h30 et jusqu'à 17h30 selon les niveaux.
- La journée est divisée en plages de 55 minutes, séparées par des périodes d'intercours de quelques minutes, et par deux récréations le matin et une l'après-midi.

o Retards/absences des élèves

Primaire

En cas de retard, les élèves ne sont plus admis après 8h15.

En cas d'absence, la vie scolaire doit être prévenue par l'intermédiaire de Pronote et à la suite une justification de l'absence doit être présentée.

Collège/Lycée

En cas de retard, les parents doivent saisir le retard et sa justification sur Pronote. L'élève qui arrive en retard ne peut pas entrer en classe afin de ne pas déranger ses camarades. Il attendra la fin de la période au CDI.

En cas d'absence, saisir l'absence et son motif sur Pronote. Y joindre un justificatif si nécessaire.

Fonctionnement du lycée

4 Vie de l'établissement

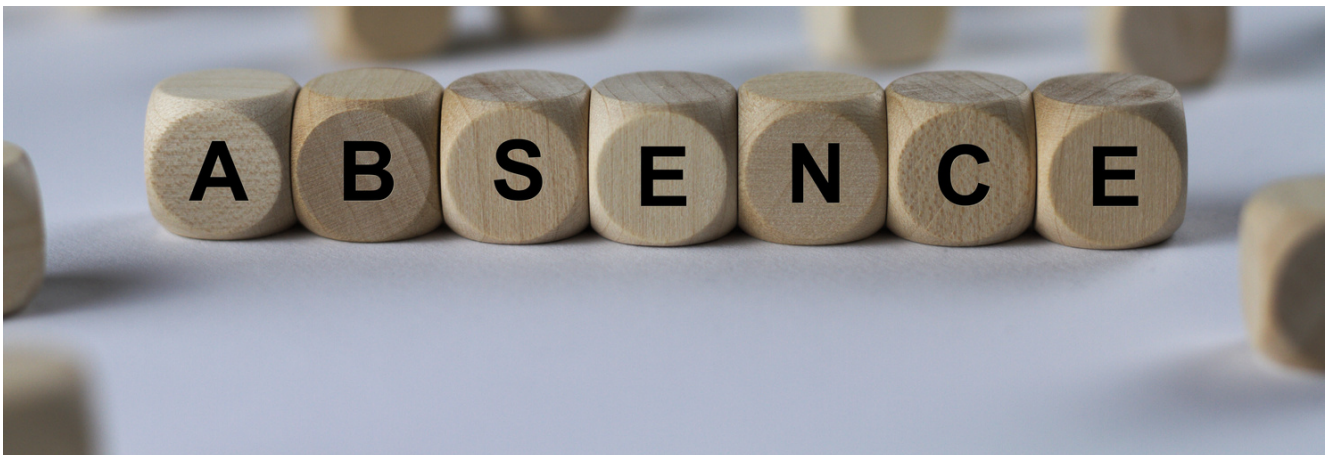
o Absences/retards des enseignants

- En cas de retard, prévenir immédiatement la vie scolaire. (M. Ali Boukai pour le primaire, Mme Maqdissi pour le collège-lycée).
- En cas d'absence prévue, remplir le formulaire « demande d'autorisation d'absence » et le remettre à la responsable des ressources humaines. Si l'autorisation est accordée, informer la direction par mail ou Pronote (M. Durand-Massé pour l'école primaire / Mme Karam pour le 2d degré) et la vie scolaire.
- En cas d'absence imprévue, prévenir immédiatement la vie scolaire (téléphone, whatsapp) puis la direction et les ressources humaines dans le même mail.

o Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires sont soumises à autorisation préalable de la Direction. Si elles ont été autorisées :

- Remplir le déclaratif d'heures supplémentaires.
- Le remettre à la Direction avant le 20 de chaque mois.



Fonctionnement du lycée

5 Restauration

- Elle est assurée par un prestataire.
- Le paiement se fait grâce à une carte magnétique que vous pouvez vous procurer et créditer à l'entrée principale du lycée.

6 Outils numériques

- Toutes les classes sont équipées d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur, d'une sonorisation et d'une connexion wifi par câble.
- Il est possible d'accéder à PRONOTE depuis le site du lycée www.lcdgdamas.fr

7 Les instances principales

- Le conseil d'établissement
- Le conseil pédagogique
- Le conseil d'école
- Le conseil de vie lycéenne (CVL)
- Le conseil de vie collégienne (CVC)
- Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- Commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire

Des rencontres sont programmées régulièrement. Des comptes rendus vous sont ensuite communiqués.

III. À qui s'adresser ?

Demander une autorisation d'absence	Secrétariat de direction
Signaler une absence ou un retard	Direction/CPE/Ressources Humaines
Organiser une sortie scolaire	Vie scolaire/CPE Secrétariat de direction
Monter un projet	La direction
Demander des renseignements sur un élève	Professeur principal ou CPE L'enseignant et vie scolaire
Signaler un comportement d'élève	Professeur principal et CPE Vie scolaire
Acheter sa carte pour la cantine	À l'accueil auprès de M. Hana Khawam
Signaler un problème lié à l'informatique	Technicien informatique M. Firas Dourou
Signaler un problème matériel	Intendant M. Youssef Barkil

IV. Quelques repères pratiques

- **Où puis-je déjeuner au sein de l'établissement ?**

- À la cantine, après avoir acquis la carte magnétique.
- En emportant votre propre déjeuner. Un réfrigérateur ainsi qu'un micro-onde sont mis à votre disposition dans la salle des maîtres/professeurs.

- **Où se situe la salle de reprographie ?**

Deux accès possibles :

- Côté collège/lycée : entrée principale, niveau -1 à droite.
- Côté primaire, niveau -1, à droite des escaliers de la cour sécurisée du transport scolaire, au milieu du couloir.

Dans les salles des professeurs, une imprimante photocopieuse est également à votre disposition (réservée pour des tirages unitaires). Un code vous sera remis à la rentrée, de la part du technicien de la reprographie, pour pouvoir utiliser les photocopieurs.

Photopies: les tirages doivent être demandés à l'agent de reprographie 24h à l'avance.

Pour des tirages en couleur, il est possible de les faire dans des librairies sur le marché à Baramkeh, au centre ville, à un prix abordable.



IV. Quelques repères pratiques

- Points repères importants**

Étage	Services
0	Vie scolaire et bureau des CPE : Vie scolaire primaire : À l'entrée principale, en prenant la droite, elle se situe à gauche directement après les escaliers qui mènent à la grande cour. Bureau des CPE : À l'entrée principale, en prenant la gauche, il se situe dans le couloir du secondaire.
0	Restaurant scolaire : Il se situe au rez-de-chaussée à côté de la salle des maîtres du primaire. Il ouvre de 09h00 à 15h00 (horaires à confirmer auprès du prestataire).
0	CDI : Se situe au rez-de-chaussée dans le couloir du secondaire. Ouvert de 8h00-14h00 du dimanche au jeudi. Documentaliste = Mme ARMANAZI. Dans la salle du fond, se trouve une boîte dédiée aux problèmes de harcèlement.
0	Infirmierie : À l'entrée principale, en prenant la gauche, elle se situe dans l'allée à droite. Ouverte de 08h00 à 17h00. Infirmières = Mme BAKLEH et Mme AL AHMAD Le médecin scolaire reçoit à l'infirmierie sur rendez-vous auprès de l'infirmière.
1	Salle des professeurs (lycée/collège) : En prenant les escaliers qui se trouvent au milieu du couloir du secondaire, elle se situe en haut des escaliers à gauche.
-1	Agents de service : Ils assurent le maintien en état du lycée et son fonctionnement quotidien. Le bureau est situé au niveau -1.

V. Les petits plus (astuces)



- Moyen de paiement disponible pour les étrangers : uniquement monnaie locale et en liquide. Les cartes bancaires internationales ne fonctionnent pas en Syrie à cause des sanctions.
- Pour échanger de l'argent, consulter les bureaux de change officiels.
- Pour les achats, notre quartier Sheikh Saad est un marché où vous pouvez trouver tout ce dont vous avez besoin : légumes, fruits, boulangerie, boucherie, vêtements, etc.
- Pour les puces de téléphone, il est possible d'acheter une puce auprès d'un des deux opérateurs télécom « MTN et SYRIATEL ».
- Pour un déplacement sécurisé (l'application donne le prix de la course), vous pouvez télécharger sur votre portable l'application « Yalla Go » ou « Zakkin ».
- Pour des visites touristiques, M. Ali Boukai (responsable vie scolaire école) se fera un plaisir de vous conseiller.
- L'opéra de Damas et l'orchestre national de Syrie offrent des soirées musicales de qualité internationale.
- Le centre culturel russe organise des événements culturels et artistiques.
- Possibilité de faire du tourisme interne (Tartous, Alep, Maaloula, Saydnaya, etc.) et externe (Jordanie, Iraq, Liban, etc.)
- Pour mieux découvrir l'histoire de Damas et de la Syrie, vous pouvez visiter le Musée national de Damas.

VI. Contacts utiles

■ Responsable des ressources humaines

Mme Riham HADDAD

✉ lfcdg.grh@gmail.com

■ Assistante de la proviseure

Mme Lina TOUNSI

✉ lcdg.damas.sy@gmail.com

■ Secrétaire de l'école primaire

Mme Noura OMRAN

✉ lcdg.secretaireprimaire@gmail.com

■ Responsable de la vie scolaire

M. Ali BOUKAI

✉ lfcdg.viescolaireprimaire@gmail.com

■ CPE

Mme Lina Makdissi

✉ lcdg.vs@gmail.com

■ Documentaliste CDI

Mme Houda ARMANAZI

✉ houdanahas@gmail.com

■ Bibliothécaire

Mme Sarah KOUWATLI

✉ lfcdg.bcd@gmail.com

■ Ambassade de France à Beyrouth (Liban)

🌐 <https://lb.ambafrance.org>

■ Pour les Français, nous vous conseillons de vous inscrire au registre des Français à l'étranger en ligne :

🌐 <https://lb.ambafrance.org/L-inscription-au-registre-se-fait-en-ligne>



VII. Calendrier scolaire 2023-2024

Calendrier scolaire 2023 - 2024

2023										2024																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE				DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
V 1	D 1	Me 1	Vacances d'automne	V 1	Me 1	Vacances d'automne	S 2	V 2	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël	J 1	V 1	Vacances de Noël

Susceptible d'évoluer en fonction du calendrier des examens officiels

Pour télécharger une copie, veuillez consulter notre site internet www.lcdgdamas.fr et cliquez sur l'onglet "agenda".

VIII. Restez connectés !



www.lcdgdamas.fr



[Lycée Français Charles de Gaulle - Damas](#)



[Lycée Français Charles de Gaulle - Damas](#)



[Lycée Français Charles de Gaulle - Damas](#)



Bienvenue parmi nous et bonne rentrée à vous !